



Rôle de l'Agence régionale de santé (ARS) dans la mise en œuvre de la lutte contre l'antibiorésistance

Didier OLLANDINI

En remplacement du Dr. Zinna BESSA

Sous-directrice de la santé des populations et de la
prévention des maladies chroniques

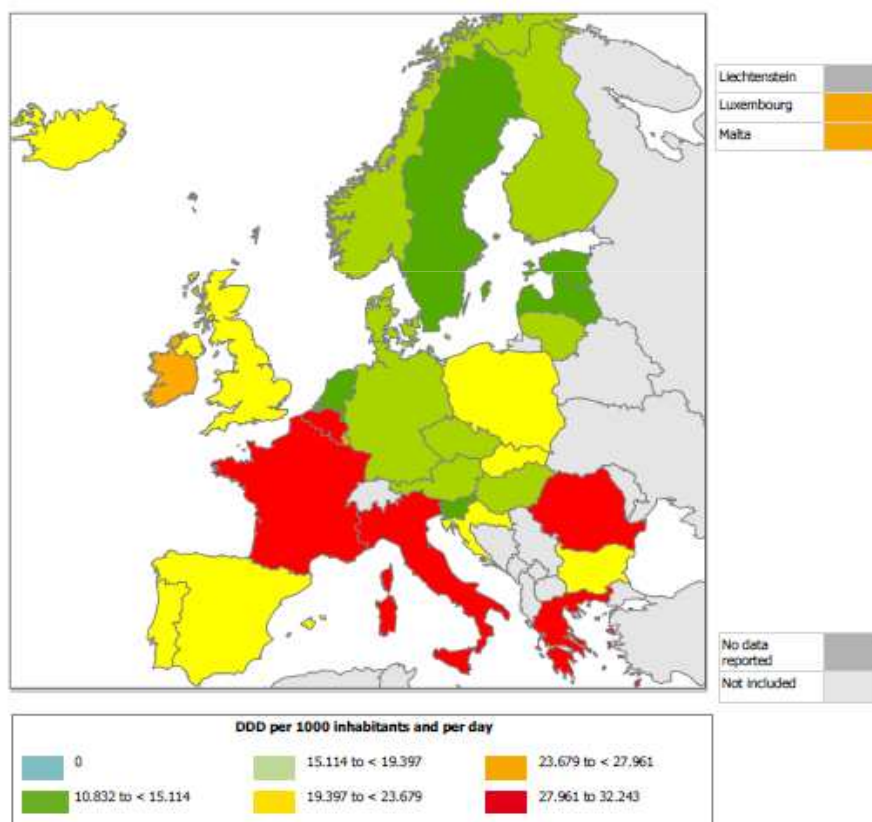
Sous-directrice de la prévention des risques infectieux

Direction générale de la santé

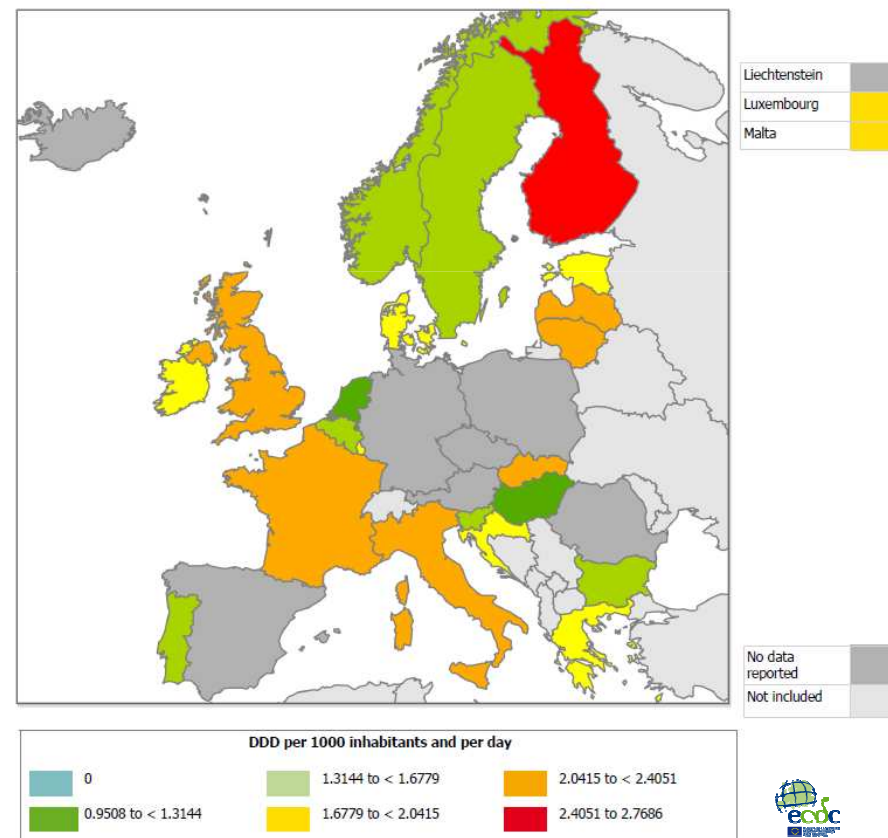
Consommations antibiotiques en Europe, 2013

Secteur communautaire [DDJ/ 1 000 ha/j]

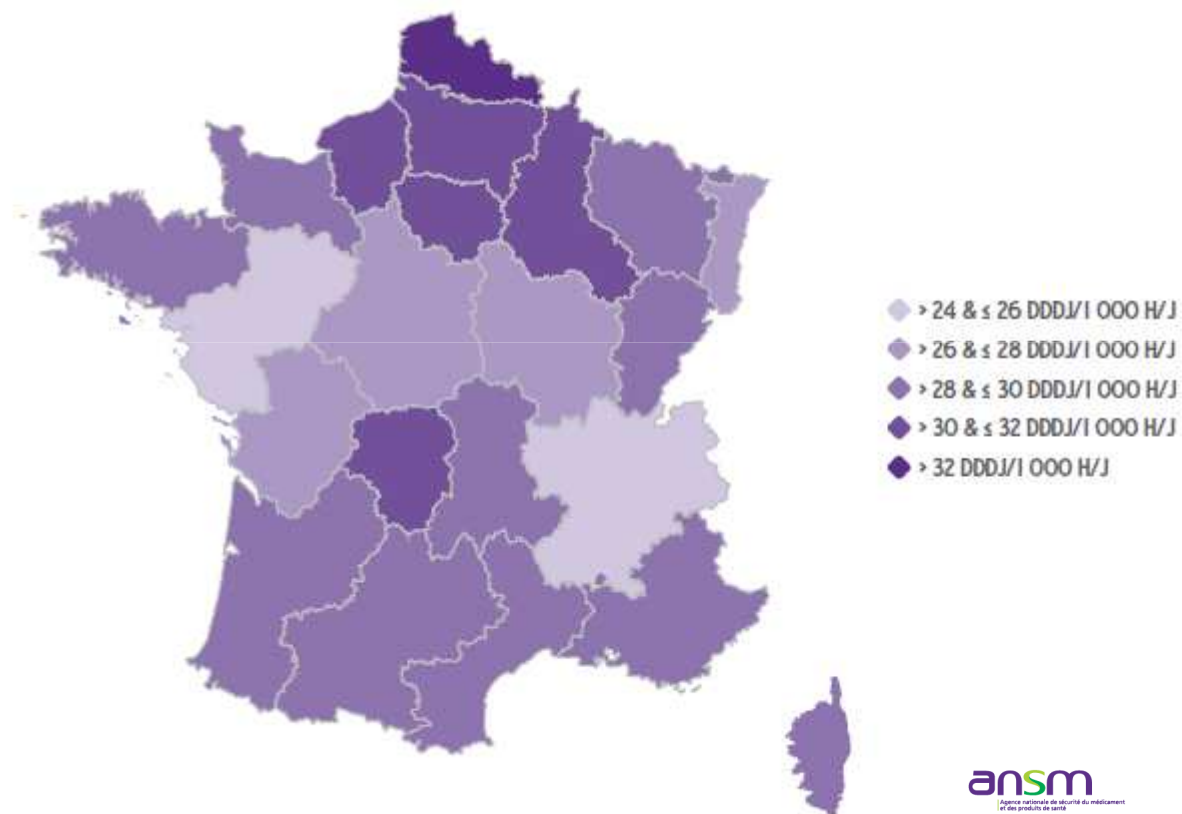
Secteur hospitalier [DDJ/ 1 000 ha/j]



Cyprus, Iceland, Romania provided only total care data.

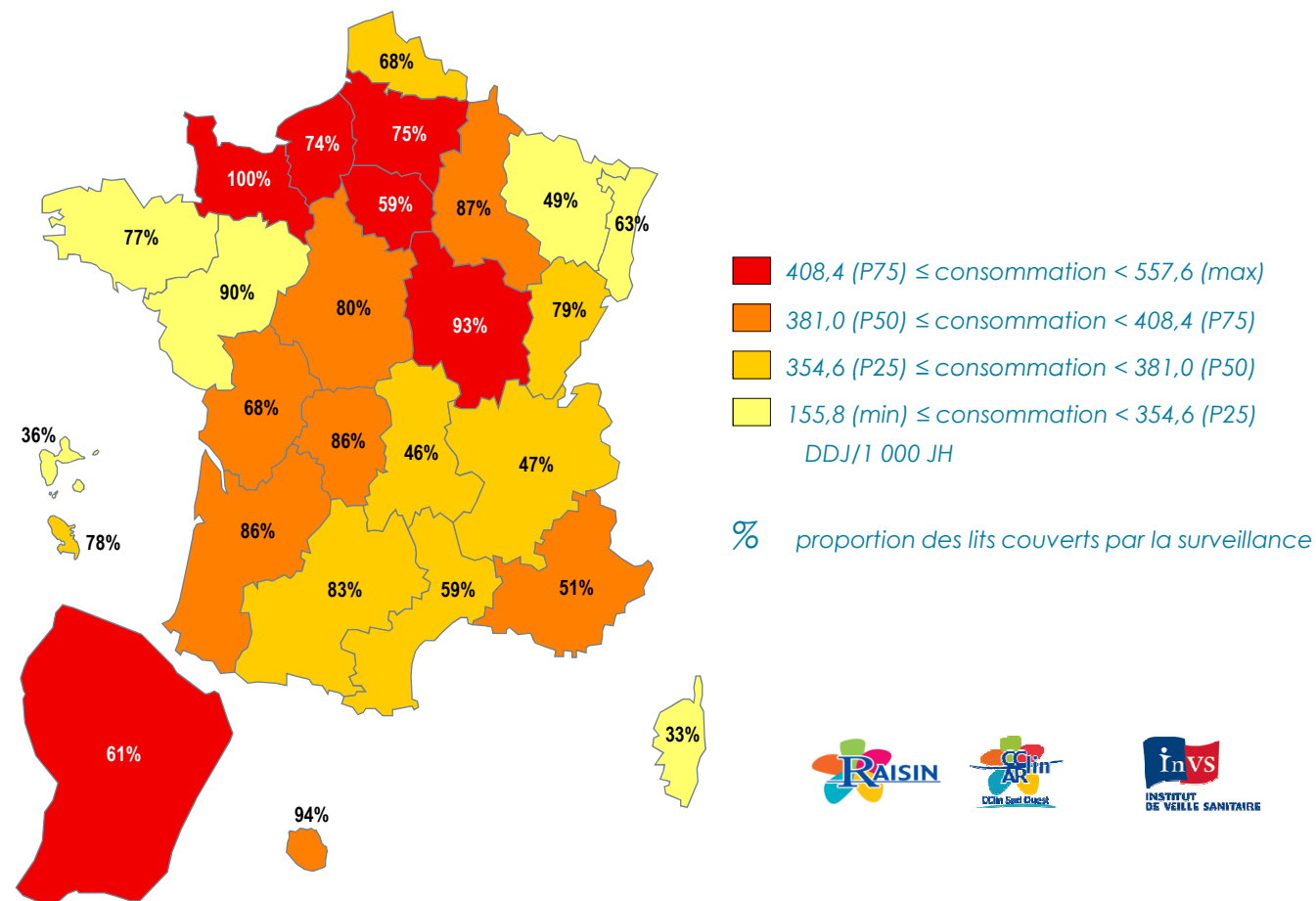


Consommation d'antibiotiques en secteur communautaire par région, France métropolitaine



Source : Evolution des consommations d'antibiotiques en France, 2000-2012, ANSM , Juin 2013 (ansm.fr)

Consommation des antibiotiques en établissements de santé (N=1 487) par région, France, 2013



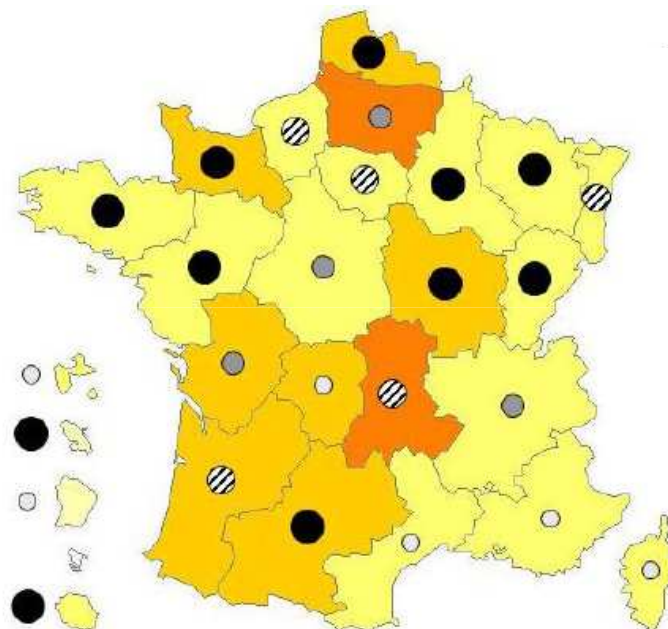
Avertissement : cette carte est réalisée à partir de données descriptives provenant d'ES volontaires dont les données de consommation sont disponibles. La participation n'est pas homogène d'une région à l'autre et le nombre d'ES inclus dans les analyses régionales est faible. Des différences dans l'activité des ES ayant participé et le type de patients pris en charge peuvent expliquer une partie des variations observées.

Source : Consommation des antibiotiques dans les établissements de santé en 2013, Surveillance ATB-RAISIN, Rapport, février 2015 (invs.sante.fr)



Incidence en établissements de santé par région (court séjour), France, 2013

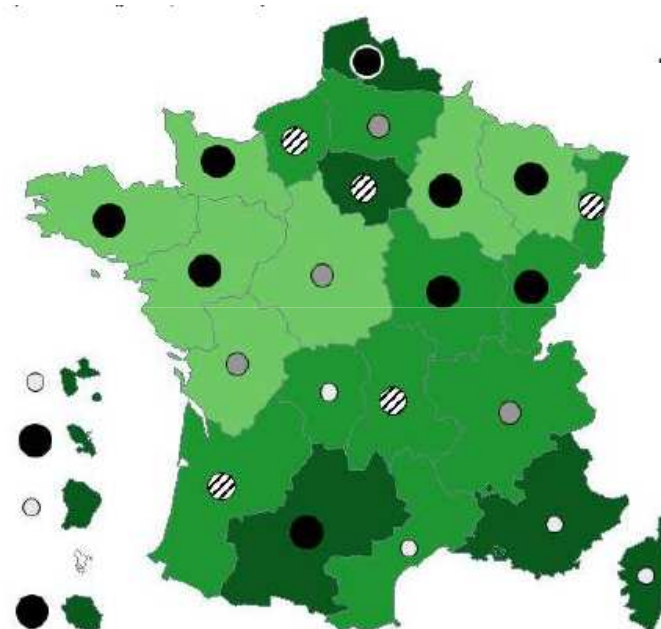
S. aureus résistant à la méthicilline (SARM)



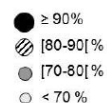
Incidence SARM CS /1000 JH CS



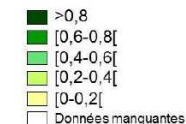
E. coli producteur β -lactamase à spectre étendu (EBLSE)



Couverture Nb lits CS / SAE (%)



Incidence EBLSE CS/1000 JH CS



Usage raisonné des antibiotiques = priorité nationale

- plan national d'alerte sur les antibiotiques 2011-2016
- programme national pour la sécurité des patients (PNSP) 2013-2017
- programme national de prévention des infections associées aux soins (Propias 2015)

Déclinaison **régionale** opérationnelle, tous secteurs offre de soins :

- établissements de santé
- établissements et services médico-sociaux
- secteur de ville

→ Instruction N°DGS/RI1/DGOS/PF2/DGCS/2015/212 du 19 juin 2015 relative à la mise en œuvre de la lutte contre l'antibiorésistance sous la responsabilité des Agences régionales de santé

Rôle de l'ARS dans la mise en œuvre de la lutte contre l'antibiorésistance

ARS

en coordination avec les services Assurance Maladie

- **Mobilise l'ensemble des professionnels ;**
- Garantit une **mise en œuvre effective du conseil en antibiothérapie ;**
- **Met en place des actions prioritaires** en lien avec les actions de lutte contre les infections associées aux soins ;
- Développe le partage d'expérience ;
- Garantit une information et une implication du patient sur l'usage raisonné des antibiotiques.

→ Chargé de mission ARS sur l'antibiorésistance

Chargé de mission ARS sur l'antibiorésistance

Animation du réseau

Entre les structures de vigilance et d'appui de la région (SRVA)

- dans le cadre des réseaux régionaux de vigilance et d'appui (RREVA)
- OMEDIT, CCLIN, ARLIN, centres de conseil en antibiothérapie, autres structures d'appui ou plate-forme d'appui aux professionnels de santé identifiées par l'ARS
- **les réseaux coopératifs de professionnels de santé** autour de l'usage raisonné des antibiotiques
 - référents en antibiothérapie,
 - réseaux ATB Raisin ou BMR Raisin
 - équipes opérationnelles d'hygiène (EOH)
 - équipes mobiles d'hygiène (EMH)
- **les professionnels** (médecins, pharmaciens, laboratoires de biologie médicale, URPS ...)

Actions prioritaires dans tous les secteurs de soins (1)

Développement du conseil en antibiothérapie

– *conseil au prescripteur d'antibiotiques*

expertise fournie à un prescripteur face au cas particulier d'un patient / résident

– *conseil, sensibilisation, diffusion d'informations à plus large échelle*

ensemble d'actions de sensibilisation des professionnels de santé reposant en premier lieu sur la diffusion d'informations sur les consommations et les résistances pour tous les secteurs de soins

Acteurs

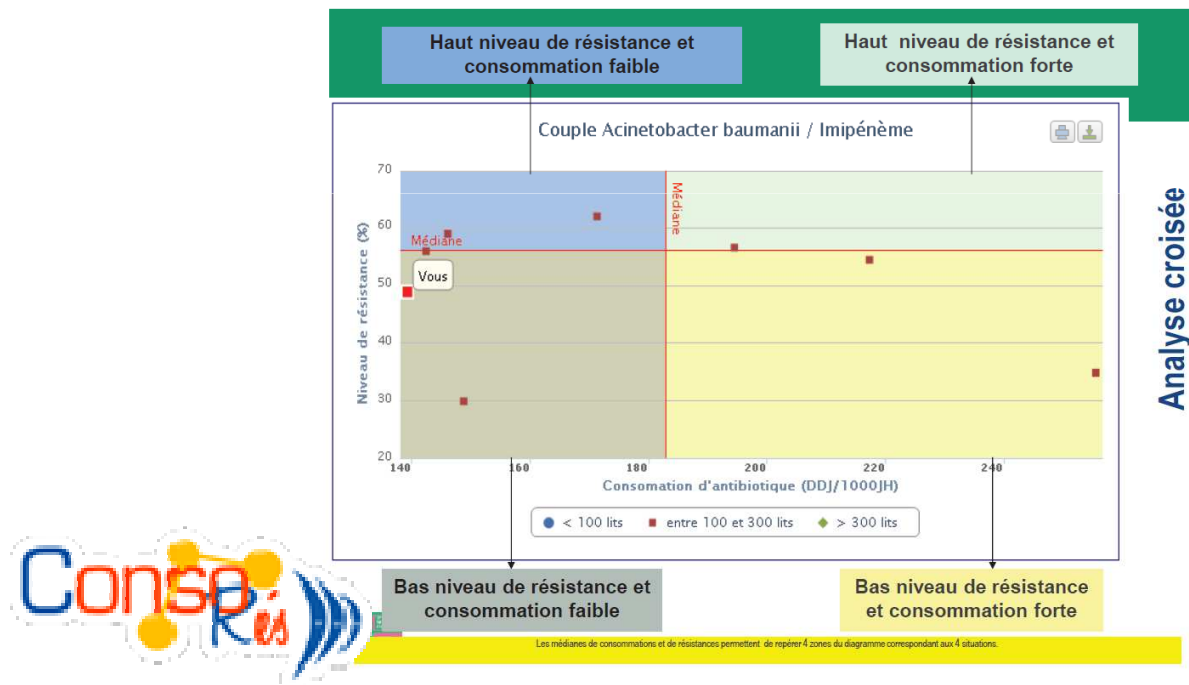
- Selon organisation définie par chaque ARS
- Conseil au prescripteur peut être assuré par :
 - professionnels de santé identifiés (infectiologues, référents en antibiothérapie des ES, etc.)
 - structures régionales de vigilance et d'appui en antibiothérapie
- Autres aspects du conseil : organisation(s) / structure(s)

Préliminaires aux actions prioritaires (1)

Suivi consommations et résistances au niveau local et renforcement de l'utilisation des données

Dans les établissements de santé

- priorité à la **confrontation** des données de consommations et résistances bactériennes, des couples bactéries/antibiotiques les plus générateurs de résistance



- suivi prioritaire des antibiotiques critiques (liste ANSM)

Préliminaires aux actions prioritaires (2)

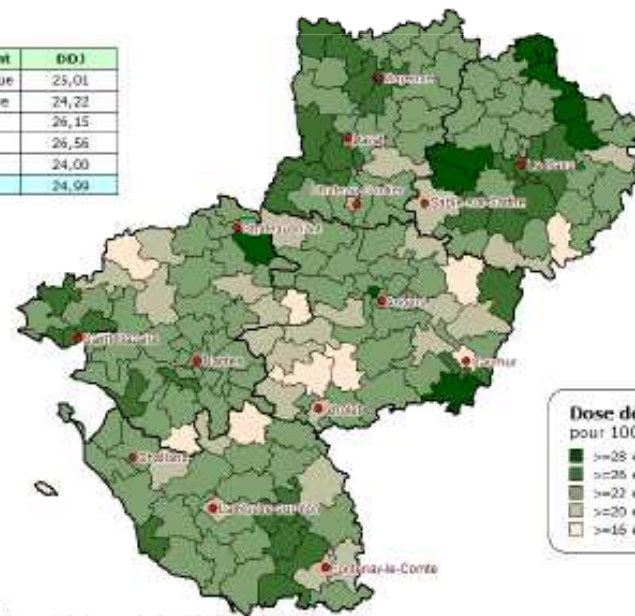
Restitution du suivi des consommations et des résistances en direction des professionnels de santé en communautaire

- organisée par chaque ARS ;
- adaptée aux destinataires ;



Consommation d'antibiotique en Dose Définie Journalière par canton - Région PDL - Année 2013
Tous antibiotiques confondus*

Département	DDJ
Loire Atlantique	25,01
Maine et Loire	24,72
Mayenne	26,15
Sarthe	26,56
Vendée	24,00
Région	24,99



Dose définie journalière pour 1000 habitants** / jour

- ≥ 28 et < 32 (9 cantons)
- ≥ 26 et < 28 (32 cantons)
- ≥ 22 et < 26 (113 cantons)
- ≥ 20 et < 22 (27 cantons)
- ≥ 16 et < 20 (11 cantons)

* Classe ATC J01
** Population protégée,
source : INSEE, Recensement de la population 2011

Merci de votre attention

Pour en savoir plus :

ANSM : <http://ansm.sante.fr/Dossiers/Antibiotiques/Bien-utiliser-les-antibiotiques/%28offset%29/0>

<http://ansm.sante.fr/S-informer/Points-d-information-Points-d-information/Les-antibiotiques-consideres-comme-critiques-premieres-reflexions-sur-leur-caracterisation-Point-d-information>

Antibiolor : <http://www.antibiolor.org/>

CNAMTS : <http://www.ameli.fr/assures/prevention-sante/les-antibiotiques.php>

HAS : http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1723138/fr/principes-generaux-et-conseils-de-prescription-des-antibiotiques-en-premier-recours.

InVS : <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Resistance-aux-anti-infectieux>

MedQual : <http://medqual.fr/>

Ministère : <http://www.sante.gouv.fr/antibiotiques,13573.html>

<http://www.plan-antibiotiques.sante.gouv.fr/>